

Présentation du budget 2020

L'exercice financier 2019, dans la continuité de l'exercice 2018 marque un redressement des finances communales puisque l'absorption des déficits du budget annexe du Naturoptère est désormais complète. Les subventions ont continué de rentrer massivement en 2019 ce qui a donc permis de terminer l'année avec un résultat très excédentaire en investissement. Résultat à tempérer toutefois du fait du décalage sur 2020 du paiement de la tranche ferme des aménagements chemins du Gué et du Grès (environ 160 000 euros).

Compte tenu des projets en cours le choix d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement a été fait car les investissements vont être très importants dans les années à venir.

Rappel des projets importants à financer sur le mandat :

- ✓ l'aménagement des chemins du Gué et du Grès
- ✓ la participation à la construction d'une caserne intercommunale
- ✓ la participation à l'aménagement des entrées ouest de la commune.
- ✓ l'aménagement du centre village (parcelle BH293)
- ✓ la participation à l'aménagement d'un rond point route de Camaret
- ✓ la construction d'une nouvelle cantine/cuisine voire d'une nouvelle école maternelle

Pour ce budget 2020 les principaux investissements prévus sont le premier tiers versé au département pour l'aménagement des entrées ouest, la phase 1 des travaux chemins gué/grès (ligne de report), la préparation de l'aménagement du centre bourg (diagnostics, désamiantage, démolitions), l'aménagement d'un parking chemin du gué, la reprise du parking de l'ALSH ainsi que l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale. Par ailleurs deux grosses enveloppes sont dédiées cette année au mobilier (salle CM, écoles) et à l'informatique (renouvellement du matériel). Une provision de 100 000 euros environ est budgétée pour l'aménagement du centre bourg. Enfin une subvention de 15 000 euros devra être remboursée à la région PACA.

Côté fonctionnement les charges courantes devraient être stables voire légèrement inférieures à celle de 2019 du fait de l'épisode de covid. Les salaires vont augmenter de façon mécanique. Peu d'économies sont à attendre cette année si ce n'est sur la participation du SMAEMV (sortie du syndicat) et éventuellement sur la convention CIAEM de Tulette. Compte tenu de la renégociation de nombreux contrats ces dernières années (assurances, reprographie, gaz et électricité etc.) l'axe principal d'économies en fonctionnement pour les années qui viennent sont les économies sur les fluides des bâtiments, moyennant d'importants travaux d'isolation voire de reprise complète pour certains bâtiments (école maternelle, bungalows de la crèche par exemple), et sur l'éclairage public moyennant là-aussi de lourds investissements sur les mâts.

En recettes notons la stabilisation des dotations de l'Etat et la très bonne dynamique des bases fiscales de la commune. En revanche cette année les produits des services vont inéluctablement baisser suite au confinement : baisse des rentrées dues à la cantine, à l'alsh ou encore à la location des salles.